

Bello Visu

42

MARS 2019

Bello Visu Magazine municipal d'information

IMPRESSION : IMPRIMERIE Rochelaise – La Rochelle – EDITEUR : Mairie de Beauvoir Sur Niort
REPRESENTANT LEGAL : Jean BOULAIS Maire,
DIRECTRICE DE PUBLICATION : Céline MIETTON GUILBOT
COMITE DE REDACTION : Commission Information et Communication



10-31-1240

Dépot légal : 2176 - MARS 2019

LA REVITALISATION DES COMMUNES

Après avoir planché sur la revitalisation des centres villes et des centres bourgs, le Sénat s'est intéressé à la revitalisation de la commune, selon un angle institutionnel.

Après la création des grandes régions, des interco, des communautés d'agglo, la naissance des métropoles, comment la commune peut-elle se faire entendre ? Comment le Maire peut-il agir ? Le rapport sénatorial avait pour objet de répondre à ces questions, rapport présenté le 15 novembre 2018 à la Présidence du Sénat et à la Présidence de l'Association des Maires.

Il est noté que l'éloignement des centres de décision est considéré comme mortifère et anxiogène pour les citoyens. Il est noté, également, que la place de la commune doit être réaffirmée dans le cadre de la réforme constitutionnelle afin de mieux la sanctuariser.

Le projet d'élection au suffrage universel des Elus des Conseils des Intercommunautés, en lieu et place de la désignation des Maires et des élus des communes adhérentes a été fermement rejeté par le Sénat.

En effet, selon lui, il s'agissait de la mort de la commune.

Est-il besoin de rappeler l'importance de la commune, si petite soit-elle, pour la vitalité de la démocratie locale et de la vie politique. Nos communes notamment rurales sont la première porte d'entrée du citoyen dans la République et son organisation.

Vous me permettez d'emprunter l'avant dernier mot de cet éditorial au Président du Sénat : Monsieur Gérard LARCHER « Les Maires sont ceux qui sont à portée d'engueulades de leurs administrés. Cela veut bien dire que ce sont des élus de proximité irremplaçables ».

C'est une réalité car ils sont, de ce fait, les premiers régulateurs de l'équilibre de plus en plus fragile de l'administration de notre République.

Jean Boulais, Maire



- 1- L'ancienne mairie de La Revêtizon n'ayant plus d'usage public depuis 45 ans (A l'exception de son rôle de bureau de vote jusqu'au 1er mars 2017) le conseil accepte son intégration dans le domaine privé de la commune. Ce nouveau classement permet de céder ce bien au prix net vendeur de 40 000 euros.
- 2- Pour financer la viabilisation de l'ancien terrain de football (voirie, réseaux, éclairage public..) la commune a contracté auprès de la Banque Postale un prêt de 250 000 euros sur 3 ans au taux annuel de 0.54%.
- 3- En raison de la fusion des 3 communes de Priaires, Thorigny sur le Mignon et Usseau le SIVOM de Beauvoir a accepté la demande de Thorigny à savoir : retrait pur et simple du SIVOM sans participation, remboursement ou compensation entre elle-même et toute autre commune du SIVOM. Le conseil approuve à l'unanimité cette décision.
- 4- Suite à la démission de M. P Joubert du poste de 1er adjoint, un remaniement a été opéré. M. V Bernardeau est nommé 1er adjoint en charge de la voirie et des réseaux. Il est secondé dans ce poste par un conseiller délégué : M. J P Bousseau. Mme S Vachon devient 2ème adjointe et Mme C Dano 3ème adjointe. M. M Gacioch, 4ème adjoint, prend en charge les bâtiments communaux et est secondé dans ce poste par un conseiller délégué : M. J Trudelle. Mme D Sècheresse conserve ses fonctions de conseillère déléguée à l'action sociale et Mme C Mietton conserve ses fonctions de conseillère déléguée à la communication. Cette nouvelle organisation n'implique aucune charge nouvelle pour le budget de la commune.
- 5- Depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est transférée à la CAN. Les charges correspondantes sont réparties entre les communes au prorata du nombre d'habitants. Le conseil valide cette décision (10 voix pour et 6 abstentions) mais s'interroge et regrette que d'autres critères (longueur des rives, superficie du bassin versant) ne soient pas pris en compte.

L'intégralité des comptes rendus est à votre disposition sur le site de la commune, rubrique « Comptes Rendus », ainsi que dans le hall d'entrée de la mairie.

Retour sur le Café Prévention

La salle du docteur Jean Richard a accueilli, le 11 octobre 2018, le forum « Café prévention ». Cette manifestation, organisée par Calyxis 1 et copilotée par le CLIC 2, s'adressait aux seniors de notre commune sur le thème de la prévention des risques encourus dans la vie quotidienne. Les associations présentes sur la commune avaient la possibilité d'y présenter leur activité.

La manifestation s'organisait autour de différents thèmes sous forme d'ateliers et animations :

- amélioration de l'habitat
- santé/nutrition
- médicaments
- activités physiques

Un espace détente et convivialité autour d'un rafraîchissement était proposé aux visiteurs.

En conclusion, cette manifestation a pu toucher les personnes que les organisateurs avaient ciblé pour ce forum avec 94% de retraités. La majorité des répondants sont très satisfaits de ce forum. Ils ont apprécié l'atelier sur la santé/nutrition et celui sur les médicaments. Quelques répondants sont prêts à être recontactés dans quelques temps pour que Calyxis puisse mesurer l'impact de ce forum.

POINTS FORTS DU FORUM	POINTS A AMELIORER
Des participants satisfaits du forum Des partenaires exposants satisfaits de l'organisation Beaucoup de monde Des participants qui sont restés pour la plupart plus d'une heure	Fréquentation jugée faible par un des participants

1 Calyxis : association loi 1901 soutenue et financée par les collectivités publiques et des partenaires privés, Calyxis est un centre de ressources dédié à la prévention des risques à la personne.

2 CLIC : le Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu ressource (informations, actions de prévention, orientation, accompagnement) pour les seniors, leur entourage et pour les professionnels. 05-49-06-63-63.

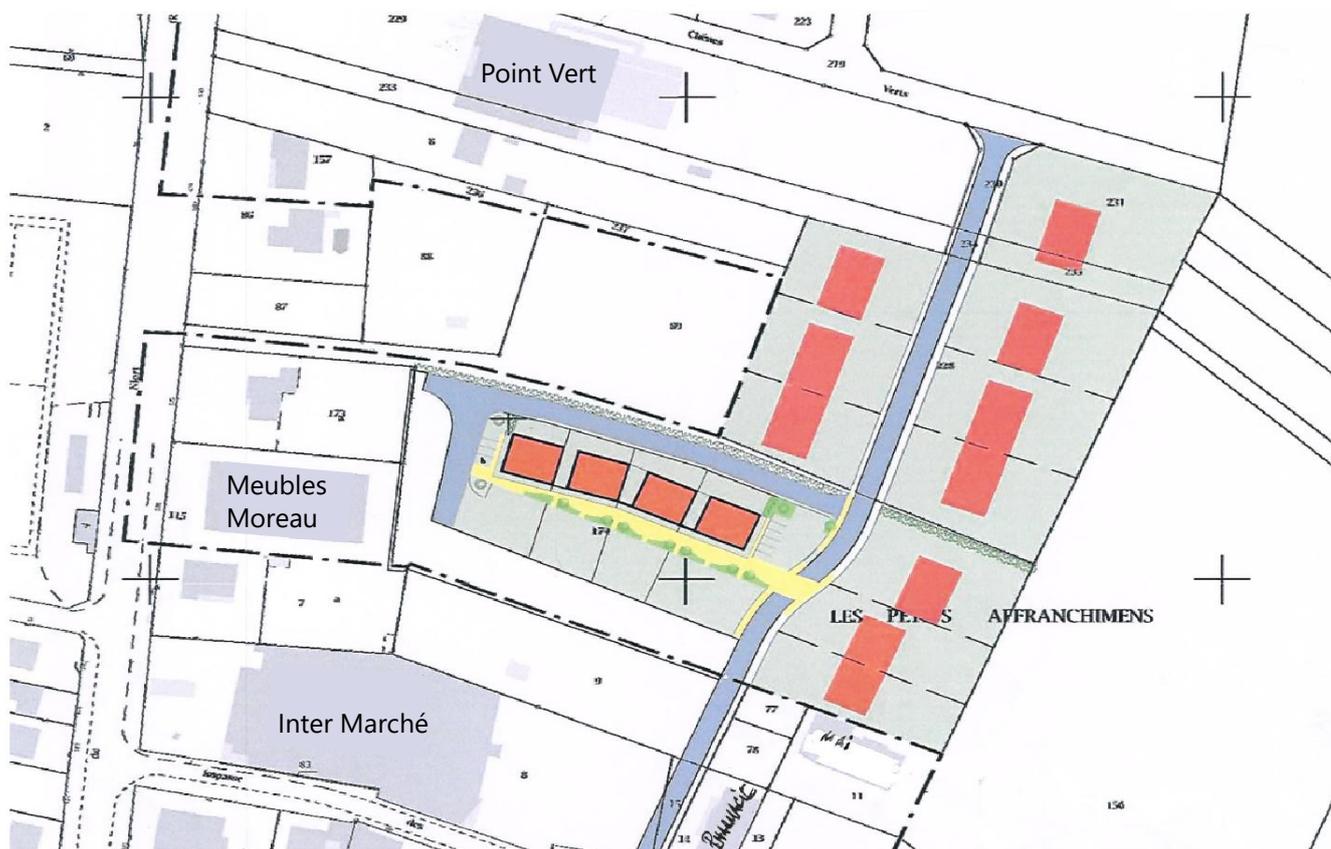
Projet ZAE les petits affranchimens

EXTENSION ET AMENAGEMENT DE LA ZAE DES PETITS AFFRANCHIMENS

Lundi 4 mars le conseil d'agglomération de la CAN à l'unanimité moins une abstention (celle du Maire de Beauvoir Sur Niort, concerné par le projet) a voté le budget pour la construction des voies (en rouge et orange sur le plan numéro 1). La liaison de la rue des chènes verts qui part du rond-point avec l'impasse des acacias qui dessert actuellement Intermarché, la pharmacie et la maison de santé sera ainsi réalisée.

L'appel d'offres pour les travaux va donc être lancé, la commission des marchés aura à se prononcer sur les offres avant l'été et donc de se fait les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre.

« La circulation » à l'intérieur de la zone commerciale sera ainsi réalisée. L'aménagement de cette zone en concertation avec la CAN a été préparé par Philippe CHAILLOU, architecte. Sur le plan numéro 2, vous voyez un aménagement comportant 4 cases rouges avec une route les desservants. Il est prévu dans cet espace l'installation d'un magasin d'optique, d'un salon de coiffure et de deux autres activités non concurrentes d'Intermarché. Il restera à aménager après le passage de la voie devant la pharmacie la liaison entre l'impasse actuelle des acacias et la rue des frênes tant pour les véhicules que pour les piétons en provenance du centre. L'étranglement de la route nationale à la sortie de la place de l'Hôtel de ville ne permettant pas le passage protégé obligatoire de 1,40 m de large. Il nous restera surtout à compléter cette zone par l'installation d'autres commerces ou ateliers d'artisans. La création des voies de circulation et l'attractivité de Beauvoir devraient le permettre.



Effacement des réseaux avenue de Niort
renouvellement de l'éclairage public



Remplacement des lanternes avenue St Jean



RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

En 2018, la commune a lancé un programme de remplacement des lampes vapeur de mercure à foyer ouvert et des lampes boules sur l'éclairage public, très énergivores, par de l'éclairage LED à faible consommation en quatre tranches.

A ce jour, la tranche 1 qui comprend le remplacement de 64 lanternes est terminée. Elle concerne les rues suivantes : route Nationale, la rue Maurice Ferroux, rue Gaston Métayer, Avenue St Jean, rue St Jacques, rue du château, rue Piot et une partie du Fenêtraeu.

La tranche 2 actuellement en cours concerne le remplacement de 58 lanternes sur les rues suivantes : rue des carrières, le Cormenier sauf rue des écoles, la maison neuve, rue Abel Brillault, impasses des églantines et des rosiers, rue du Commandant Caud.

L'économie réalisée sur la consommation électrique suite au remplacement des 112 lanternes est d'environ 8kw/h.

Le coût de l'investissement de ces deux tranches est de : 75 067.17 euros

- Subvention du SIEDS : 19 045.93 €.

- Programme PACT de la CAN : 28 010.62 €.

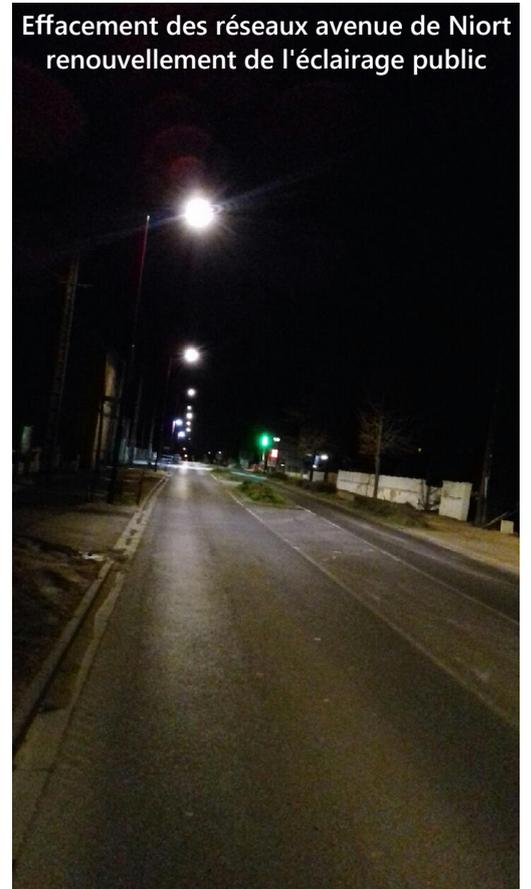
- Reste à la charge de la commune : 28 010.62 €. Suite à l'effacement des réseaux avenue de Niort, la mise en place du nouvel éclairage public est en cours de réalisation. Implantation de 15 candélabres, de 5 lanternes murales, de 3 éclairages "passage piétons" et pose sur candélabre de 13 systèmes uniklic à 1,80m de hauteur pour le cheminement piétonnier (du rond-point à la rue Charles Tille), pour un coût total de 62 260.39 €.

- Subvention du SIEDS : non connue à ce jour.

- Participation du programme PACT de la CAN : non connue

- Le reste à la charge de la commune.

Effacement des réseaux avenue de Niort
renouvellement de l'éclairage public



Remplacement des lanternes avenue St Jean



Vie Communale



Cérémonie des Vœux

Aménagement de la place et développement commercial. Jean Boulais, le premier magistrat, l'a rappelé devant les trois cents personnes présentes : « C'est la onzième cérémonie des vœux que je préside » Pour cette soirée d'échanges, Séverine Vachon, adjointe au maire et conseillère départementale, a, comme à l'habitude, mis en avant quelques associations belvoisiennes. Gérard Arbouin, responsable local des restaurants du cœur a présenté l'action mise en place localement et mentionné qu'il gérait actuellement trente-quatre familles et cinquante migrants. Le déménagement des "Restos du cœur" de Frontenay-Rohan-Rohan à Beauvoir-sur-Niort va se faire très prochainement.



C'est ensuite Julien Lenne qui est venu présenter le Badminton Club du Canton de Beauvoir (BCCB). Cette association créée il y a plus de dix ans rassemble soixante adhérents. Ensuite, Marina Morillon est venue présenter la kinésiologie et la remédiation pédagogique. Maître Philippe Gillet, originaire de la Haute-Marne, successeur de Maître Philippe Menin depuis le 21 décembre, a présenté les différentes facettes du métier de notaire en secteur rural. Ludovic Forgeard a présenté son activité boucherie sur la place de l'Hôtel de Ville et Caroline Dano elle aussi sur la place a présenté « Un air de famille » son salon de thé et ateliers créatifs qui ouvre prochainement. Le city-park, à proximité des écoles, a été inauguré en novembre et les membres du conseil municipal des enfants (CME) ont reçu la médaille de la commune marquée à leur nom. Monsieur le Maire a souligné la formation des conseillers municipaux issus des niveaux CM1 et CM2 de l'école, leur rôle et leurs actions ; une grande leçon d'instruction civique ! Pour 2019, les préoccupations du conseil municipal des adultes porteront sur l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, la construction de la halle et le programme de développement commercial aux abords d'Intermarché. A gauche sur la photo, Monsieur le Maire veille sur les deux conseils municipaux.

Source : Jean-Claude Lefebvre correspondant NR



Repas des Aînés

Réunis à la salle des fêtes du Dr. Jean RICHARD, 130 aînés ont répondu présent, ce dimanche 13 janvier, au déjeuner offert par la municipalité et dégusté un savoureux repas réalisé par Le P'tit Bouchon.

Il a été l'occasion cette fois encore d'écouter et d'apprécier Marcel et son accordéon. Ce dernier, accompagné comme chaque année par Vilmont, ont permis à nos convives de danser, pendant que d'autres profitaient de ce moment pour se rencontrer et échanger des souvenirs.

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant de se retrouver autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse et festive, ainsi qu'au maire et aux élus de partager avec nos aînés, un moment de pure convivialité et de bonne humeur.

Festival Regards Noirs

Pour la première fois à Beauvoir-sur-Niort, nous avons eu le plaisir d'accueillir le festival Regards noirs lors d'une rencontre d'auteurs.

Ce festival du polar organisé depuis 2010 par la ville de Niort s'est associé cette année à notre commune pour organiser cette soirée de partage avec quatre auteurs et illustrateurs qui s'est terminée par une séance de dédicaces.

Timothée de Fombelle et Christian Cailleaux sont venus nous présenter leur album graphique Gramercy Park. Cette histoire se déroule dans un quartier de New York des années 50 autour de deux personnages assez énigmatiques.

D'un côté une jeune femme qui s'occupe de ruches sur le toit d'un immeuble tandis que, dans l'immeuble d'en face, un caïd reste la majorité du temps cloîtré chez lui...

Frédéric Bagères et David François quant à eux, nous ont présenté leur album Le vendangeur de Paname. Ici nous nous retrouvons plongés dans le Paris du début du 20e siècle pendant qu'un tueur en série défie le police française. Alors qu'ils sont censés rester à l'écart de l'enquête, deux policiers jugés incompetents vont se pencher sur cette affaire...

Ces deux albums sont disponibles à la bibliothèque, n'hésitez pas à venir les consulter et les emprunter !



Le fonds d'aide aux jeunes est un dispositif dont l'objectif est d'attribuer aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

Ce fonds est alimenté principalement par le Conseil Départemental. Des financements complémentaires sont versés par la CAF, les communautés de communes et les communes (chaque année Beauvoir apporte 300 euros au fonds).

Les aides accordées concernent surtout les besoins alimentaires (3/4 des dépenses annuelles du fonds). Pour le quart restant il s'agit d'aides au transport, à l'hébergement, à la formation ou au financement du permis B (aide maximum de 600 euros). Toutes les demandes font l'objet d'un dossier préalable établi par un spécialiste de l'aide sociale, assistante sociale (1) ou conseiller au sein des missions locales (2).

(1) RV auprès du Relais medico-social de Frontenay R-R. Tel : 05 49 77 10 60

(2) RV auprès de la mission locale sud Deux -Sèvres à Niort. Tel : 05 49 17 50 57

Location des Salles 2019

Les tarifs de location de la salle du Dr Jean Richard, de la salle Abeille et du moulin de Rimbault ont été actualisés.

Les modifications résultent essentiellement :

- 1) De l'utilisation du chauffage dans les salles pendant la période d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)
- 2) De l'utilisation de l'eau chaude au moulin quelle que soit la période de l'année

Pour une journée d'utilisation le supplément demandé est de :

- 1) 50 euros pour la salle du Dr Jean Richard.
- 2) 30 euros pour la salle Abeille.
- 3) 15 euros pour le moulin.

Les associations de la commune restent exonérées de tout loyer. Elles ne sont pas non plus soumises au supplément pour chauffage sauf dans le cas où elles utilisent la salle du Dr Jean Richard pour une manifestation avec recettes (organisation d'un loto par exemple) ou si elles souhaitent bénéficier de l'eau chaude au moulin.

La réservation d'une salle devient effective après signature en mairie d'un contrat de location et la remise d'un chèque de caution (non encaissé et valable un an). La remise des clés a lieu la veille de l'utilisation. La visite de la salle est alors effectuée en présence d'un élu et un état des lieux est signé. Il est remis à cette occasion un document intitulé « Consignes d'utilisation » dont un exemplaire est aussi affiché dans la salle. C'est aussi le moment de poser toute question sur les dispositifs de sécurité, l'utilisation des matériels... Sauf exception les clés sont rendues le lundi matin à 8h30, en présence d'un élu, et un état des lieux est à nouveau effectué. La procédure est identique pour la réservation du moulin.

Les élections

Les élections européennes auront lieu en France le 26 mai 2019.

Pour ceux qui n'ont pas encore fait la démarche, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales.

Première inscription, retour en France après avoir vécu à l'étranger, déménagement, même s'il a été effectué dans la même ville : il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales. Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019 et il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. L'inscription peut être effectuée en mairie ou par courrier après avoir récupéré le formulaire dédié.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 26 mai 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales quand ils sont majeurs, à condition d'avoir réalisé le recensement lors de leur 16 ans. Dans le cas où ce recensement n'a pas été réalisé ou s'il a été fait tardivement, il faut s'inscrire en mairie jusqu'au 16 mai 2019 pour pouvoir ensuite voter le 26 mai lors des élections européennes.

Vie Economique

Marina Morillon

Praticienne en Kinésiologie, Soins Energétiques et Remédiation Pédagogique.

Passionnée depuis toujours par différentes méthodes de médecines alternatives et complémentaires, j'ai découvert la kinésiologie à titre personnel il y a quelques années.

Pour expliquer ce qu'est la kinésiologie, je dirai que c'est une approche naturelle, douce et globale qui vise à accompagner la personne dans ses questionnements, ses besoins, ses difficultés... et ainsi lui permettre de libérer des blocages, de retrouver un équilibre, de voir sa vie sous un angle différent et de découvrir ses propres réponses. La kinesiologie nous permet de repérer l'origine de nos propres limites et de comprendre pourquoi elles se sont mises en place. Toute personne peut accéder à cette approche dès lors qu'un stress empêche de fonctionner de manière optimale dans quelque domaine que ce soit : timidité, agressivité, dépendance, estime de soi, bien-être, stress face aux examens, évolution personnelle, professionnelle, difficulté d'apprentissage... Pour ce qui est des difficultés d'apprentissage, maman de 3 enfants, j'ai été confrontée aux angoisses scolaires, aux troubles du langage.

Devant la difficulté pour mettre en place un suivi avec un orthophoniste, nous avons dû trouver une autre solution par nous-mêmes. Je me suis donc formée à une méthode d'apprentissage permettant aux enfants d'accéder aux apprentissages de manière ludique ainsi qu'à la psychologie positive.

Aujourd'hui en complément des séances de Kinésiologie que je propose, je suis spécialisée en pédagogie, et accompagne aussi les enfants dans le cadre de la remédiation pédagogique. J'offre aux enfants la possibilité de faire tomber la pression, de retrouver le plaisir d'apprendre et la motivation, de se sentir bien dans son milieu scolaire et chacun à son niveau d'être en réussite. Tout ceci par des outils et techniques d'apprentissage ludiques !!! Et pour les personnes qui recherchent à s'ouvrir à plus de conscience lors d'un pur moment de détente, je pratique des soins énergétiques appelés Access Bars Consciouness. Par un léger toucher sur différents points de la tête, ce soin énergétique vous permettra de libérer des tensions et vous apportera un meilleur confort sur la qualité de votre sommeil, la gestion de vos angoisses, la communication, les douleurs physiques entre autres. Je reçois sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, ainsi qu'un samedi par mois de 9h00 à 12h00 au 90 rue Abel Brillault. contact : 06.83.16.74.09. kinesiologie-niort.com / remediation-pedagogique-niort.com



Julia Oik'animatrice

Julia Oik'animatrice se déplace chez vous.

Oika Oika ou faire redécouvrir le plaisir de jouer.

La culture, le partage, le lien inter-générationnel et la convivialité avant tout.

Julia, habitante de la commune, vous propose une véritable expérience ludique en se déplaçant chez vous le temps d'une animation.

Elle transporte avec elle plus de 40 jeux à tester, avec un catalogue de plus de 350 références, de tout âge et toute catégorie, du jeu de société aux loisirs créatifs.

Vous pouvez la contacter :

- sur sa page Facebook : Julia Oika 79

www.facebook.com/pages/category/Board-Game/Julia-Oika-Oika-79-1671203059611745/

- par mail julia.oika79@gmail.com

- ou par téléphone au 06.37.08.77.37

Oika  Oika

Jeux et loisirs créatifs à domicile



Seb en Chanteur

" Quand j'étais petit garçon, je repassais mes leçons ... en chantant"

En admiration pour un certain chanteur interprétant ces quelques mots, Seb a cultivé sa passion pour la chanson ...

Il passe plusieurs années à animer des bals de village en région Toulousaine. Puis, il décide de se lancer dans l'animation de soirée en créant SEB EN CHANTEUR. Seb vous propose un programme mêlant tour de chant et disc jokey.

Mariage, Anniversaire, Soirée de CE ou d'association, Karaoké, Seb vous accompagne dans vos projets d'animations. Des shows thématiques sont également proposés : Rock'N Roll, Show Sardou, Show 60/70/80.

Pour en savoir plus sur Seb En Chanteur :

sebenchanteur.webnode.fr

www.facebook.com/sebenchanteur

Mail : seb.en.chanteur@free.fr

Tel : 06.37.09.35.80



Vie Economique

Juli'Arts Créatifs

Juli'Arts Créatifs

Après avoir touché au cartonnage, quilling, tableaux créatifs, Julia s'est installée à son compte pour vous offrir des créations faites mains.

De la carterie, des badges, des marques pages, bref le travail du papier c'est ce qui lui plaît.

Vous pouvez déjà trouver ses créations chez Un Air de Famille.

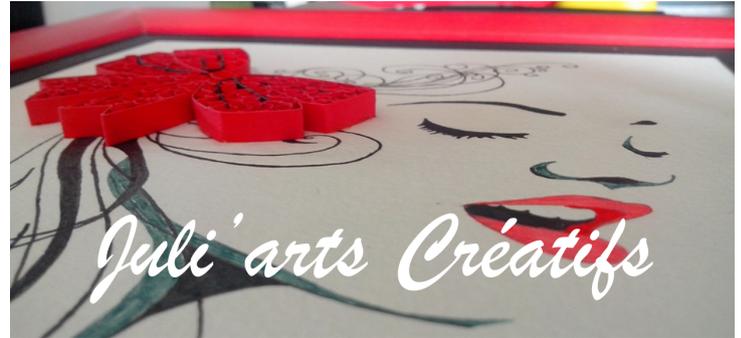
Du personnalisé c'est possible.

N'hésitez pas à aller visiter sa page Facebook : Juli'arts Créatifs.



www.facebook.com/juliartscreatifs/

Contact : juliarts.creatifs@gmail.com ou 06.37.08.77.37



Vie Associative

Ape



L'association des Parents d'Elèves a pour objectif de récolter des fonds pour financer les nombreux projets proposés par l'équipe enseignante, investie auprès des élèves et de leur épanouissement scolaire et personnel. Par exemple, l'année dernière, les classes de CM1 et CM2 sont allées une semaine à Toulouse, pour visite notamment d'Airbus, de la ville rose et de la Cité de Carcassonne. Toutes les classes bénéficient au moins d'une sortie par an, sans compter les spectacles et projets complémentaires. Le financement demandé à l'APE l'année dernière s'élevait à plus de 8 000€. Des ventes de chocolats et de madeleines « Bijou » ont été réalisées. Une veillée de Noël a été organisée mi-décembre avec

chants des enfants et spectacle de la troupe « Les Pieds dans l'O ».

Le dîner dansant du samedi 9 février, sur le thème de « L'APE fait du ski » a réuni 110 personnes dans une ambiance très festive. Le loto organisé par l'association se déroulera le dimanche 24 mars 2019, puis la fête des écoles, le samedi 29 juin 2019, sur le site du Moulin de Rimbault. Chaque année, quelques nouveaux parents s'investissent à l'APE, en tant que membre ou en intégrant le bureau. Tout nouveau venu est accueilli, à bras ouverts, quelles que soient ses disponibilités. La convivialité est de rigueur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre... C'est pour les enfants !

Vos nouveaux rendez-vous « ludique »

Retrouver l'équipe de « Ludiquement vôtre » tous les jeudis de 19h à 22h (salle Libellule – ancienne école de Beauvoir sur Niort).

Vous aurez le plaisir d'y découvrir ou redécouvrir une variété de jeu de société. Que vous soyez novice ou expert, il y en a pour tous les goûts.

Vous avez également la possibilité d'apporter vos propres jeux et de les faire découvrir lors des réunions hebdomadaires.

Nos tarifs :

Entrée à la séance : 3€ pour une personne seule ou 5€ pour une famille.

Abonnement à l'année : 10€ pour une personne seule ou 20€ pour une famille.

L'abonnement permet de devenir membre de l'association.

Ludiquement Vôtre

Pour obtenir plus d'informations :

Sébastien Garnier

Président de l'association

Tel : 06 59 53 63 05



Mail : ludiquement.votre.asso@gmail.com

Vie Associative

Club de Judo



Recette facile pour un club pétillant :

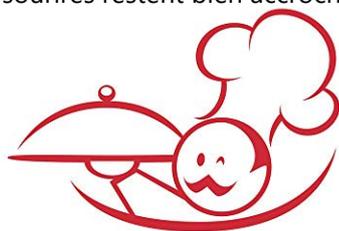
Vous avez toujours rêvé de présenter un club appétissant et accueillant à vos convives ?

Nous vous dévoilons ici quelques astuces pour y parvenir.

Rassemblez d'abord vos ingrédients :

- Une pincée de licenciés vifs et courageux
- 750g de tenue réglementaire par licencié
- Un bouquet de tatamis fraîchement cueillis
- Une salle propre
- Une louche de rigolade et des sourires à poser sur toutes les lèvres

Parsemez les tatamis dans la salle (uniquement sur le sol, soyez raisonnables) et portez-la à thermostat 8. Placez dessus les licenciés de manière aérée, au besoin ajoutez des tatamis, et inventez des tortures (oups !) ...des exercices farfelus pour les faire transpirer. Versez la louche de rigolade au goutte à goutte tout au long de la cuisson en veillant à ce que les sourires restent bien accrochés aux lèvres des pratiquants.



Astuce cuisson : Les licenciés sont dorés à point lorsqu'ils sont tous silencieux, ce qui veut dire qu'ils cherchent leur souffle, c'est alors le moment de leur annoncer les soirées organisées pour rassembler familles et amis.

Voilà une bonne manière de préparer un club qui donne envie, vos convives seront admiratifs et peut-être même verts de jalousie. Vous pouvez dès lors les inviter aux événements annoncés lors de la cuisson des licenciés. Le loto est toujours un moment convivial, celui du 27 Janvier a fait salle comble et la pile de crêpes a été engloutie par une foule de gourmands. Le 30 Mars, la Bretagne vient à nous le temps d'un repas. Surprises et animations pimenteront la soirée qui se déroulera à la salle des fêtes de Beauvoir. Et pour finir la saison en beauté un gala sera donné par l'ensemble des licenciés (vous pourrez vous-même estimer leur bonne cuisson), petits et grands se regrouperont devant vous pour exposer leur art et leur technique. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher des marmitons du Judo Club Plaine de Courance ou bien allez faire un tour sur le site du club : www.judoclubplainedecourance.com

Taekwondokido



Les 16 et 17 Mars s'est déroulé la 2ème Coupe de France de Taekwondokido à Roissy en Brie, en Seine et Marne. Cette compétition se compose d'une partie combat et d'une partie technique. Les combats sont des combats pieds/poings, avec des balayages et des projections. La partie technique est constituée de différentes épreuves : casse acrobatique, casse en puissance, numéros de self défense, en individuel et en équipe. L'année passée, le "Taekwondokido Phenix" dirigé par Maître Stéphane Burlet, avait réussi à remporter la 5ème place du podium. Cette année, le club emmène pas moins de 13 compétiteurs et 11 accompagnateurs/arbitres/coachs et espère bien obtenir un meilleur résultat.



Pour rappel, le Taekwondokido est un art martial d'origine Coréenne mettant l'accent sur l'efficacité en combat réel. La compétition est là pour apprendre à surmonter son stress. Le Taekwondokido s'adresse à tout public, enfants, ado, adultes, hommes, femmes. Le club propose d'ailleurs un stage de Self défense féminine le samedi 6 Avril de 17h à 18h30 à la salle multi-activités de Beauvoir sur Niort. Le stage s'adresse à toutes les femmes qui désirent apprendre les rudiments de la Self défense. Le Club a également un projet ambitieux : emmener une dizaine d'élèves en Corée en été 2020 pour participer à des séminaires de Taekwondo animés par des Grands-Maîtres Coréens, s'entraîner avec des élèves venus du monde entier et découvrir la culture du Pays du Matin Calme. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de sponsors pour nous aider à concrétiser notre projet. N'hésitez pas à nous contacter. Contact : Stéphane Burlet 06.08.23.87.24, stephane.burlet@cenaclerm.fr

Le cahier de doléances 4 mars 1789

Beauvoir demande :

« ... tout ce qui peut concerner le bien de l'État, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration.

... une juste répartition des impôts dont la plus grande partie est supportée par le Tiers Etat et que le Clergé et la Noblesse contribuent aux paiements des dites impositions avec le Tiers Etat.

... de ne payer qu'un seul impôt et qu'il soit perçu d'une manière aisée et sans frais.

... la suppression des corvées impositions supportées par le Tiers Etat ; les privilégiés se trouvent exempts et sont soustraits à ces impositions.

... qu'il n'y ait aucun privilégié dans la paroisse et que tous les habitants soient tenus de contribuer à toutes les impositions.

... que la paroisse fut relevante du siège de Niort qui n'est qu'à 3 lieues et sur la grande route au lieu qu'ils sont du siège royal de Civray(1) qui est à 20 lieues par une route de traverse et très mauvaise.

... l'encouragement de l'agriculture par quelque douceur accordée aux cultivateurs par l'administration.

... un maréchal expert pour traiter les animaux de toute espèce qui sont la richesse des campagnes et qui périssent faute de soulagement lorsqu'ils sont attaqués de maladie.

... le pacage dans la forêt qui est à peu de distance pour leur peu de bestiaux et cela dans les rejets d'âge compétent et conformément à l'ordonnance (2)

... que les chemins de traverse appelés chemin vicinaux soient rétablis et qui seraient très intéressants pour le bien public, pour l'importation et l'exportation des denrées et qui faciliteraient même le commerce.

... de prendre sur les gros bénéficiaires de quoi faire quelque établissement de charité pour subvenir aux besoins des malheureux dans leurs infirmités et maladies pour leur fournir des bouillons et médicaments nécessaires, moyen indispensable pour concourir à la conservation de l'espèce humaine qu'on voit périr faute de secours ou traîner une vie que les langueurs et les infirmités rendent d'un poids accablant.

... une école pour enseigner le cours des couches afin de soulager les malheureuses femmes qui périssent très souvent en couches par la faute ou le peu d'instruction de celles qui veulent leur donner des secours et qui n'ont aucune expérience.

... un maître d'école aux dépens de sa majesté pour l'instruction de la jeunesse, lequel enseignerait les enfants qui seraient reconnus pour pauvres gratis et qui demeurent dans l'ignorance faute de moyens et qui pourraient faire de bons citoyens utiles à l'Etat s'ils avaient de l'instruction.

... la réforme générale de l'ordre des Bénédictins, Bernardins, Génovéfains, Chartreux et autres grands propriétaires de domaines et communautés qui ne sont d'aucune utilité à l'Etat(3).

... les habitants osent donc attendre de la bonté du Roi et de la sagesse des États généraux pour pourvoir aux besoins de leur paroisse en leur accordant ce qu'ils demandent ; ils ne cesseront d'offrir leurs vœux et prières au ciel pour la conservation des jours précieux de Sa Majesté et ceux des États Généraux. »

Ces lignes sont extraites du cahier de Doléances de Beauvoir présenté devant l'église par Louis-René Clouseau l'aîné, procureur fiscal de la paroisse en présence de messire Cherbonneau, prêtre ancien prieur Dauge et de Monsieur Cronier, Chevillon, Auchier, Bertron, Ingrand, Audouin, Moreau, Rabaud, Guérin, Michaud, Dumont, Morillon, Mâche... signataires du document.

(1) Sous l'Ancien Régime Beauvoir ressortissait au point de vue administratif et judiciaire à l'élection de Niort, à la sénéchaussée de Civray, à la généralité de Poitiers et au Parlement de Paris.

Le sénéchal, agent du roi, était chargé des fonctions administratives et judiciaires.

(2) La « réformation » de la forêt de Chizé eu lieu en 1602.

(3) Les biens ecclésiastiques furent vendus dans les années suivant la révolution.

Dans son livre « Notes historiques sur le canton de Beauvoir sur Niort » l'abbé Henri Demellier note, commune par commune, les ventes réalisées : appartenance, nature du bien, contenance, nom de l'acquéreur, montant de l'achat.

Selon les Archives départementales, le total des produits de la vente de ses biens, non compris les églises, s'élève à 691 824 francs.

André Chaigne

- 31.03 - Loto twirling bâton
- 06.04 - Loto HB SUD 79
- 07.04 - Marche LL.NATHAN
- 14.04 - Loto Espoir d'Afrique
- 19.04 - AG ADMR
- 05.05 - Loto Espoir d'Afrique
- 08.05 - Commémoration
- 24.05 - Don du sang en soirée
- 25.05 - Méchoui du CSB FOOT
- 26.05 - Elections européennes
- 09.06 - Vide-grenier LL.NATHAN
- 15.06 - Gala de judo
- 16.06 - Fête du pain
- 18.06 - Commémoration
- 21.06 - Fête de la Musique
- 22.06 - Triathlon HB SUD 79
- 29.06 - Fête des écoles



FÉLICITATIONS

Naissances :

- Sacha ROY VIVIER 04.02.2019
- Manoé FORNELLS 11.01.2019
- Augustin BENATIER 01.01.2019
- Miya SUBILEAU 01.01.2019



Mariage :

Romain CORDEAU et Cécilia VALLÉE 13.10.2018

Décès :

- Bruno DOUX 11.12.2018
- Jeanne BRIGNON née RICHARD 15.12.2018
- Gilbert BIENVENU 18.12.2018
- Bernard GABORIT 14.01.2019
- Pierre BOUCHER 25.01.2019
- Daniel LE RESTE 08.02.2019
- Christophe BIRAUD 24.02.2019
- Jeannine DANOS née LE PORT 09.03.2019



INFORMATION CAMPAGNE HIVER 2018 / 2019

Le centre des restos du cœur de Frontenay déménage.
Depuis le 1er Février l'accueil est :
45, rue de la Croix Blanche à Beauvoir sur Niort (derrière la Mairie)

les vendredis de 8h45 à 12h30

De nouvelles inscriptions pourront être prises à cette occasion,
il est indispensable de se munir des pièces justificatives d'identité et de situation sociale.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
- Dany Gautier. Tél : 05.49.04.58.72
- Gérard Arbouin. Tél 05.49.09.74.88